

Toulouse, le 11 décembre 2025

## Face à l'évolution de la Dermatose Nodulaire Contagieuse bovine ces derniers jours, les GDS d'Occitanie souhaitent interroger l'État sur la stratégie de gestion de la maladie

Fidèles à leur rôle de pilier technique, neutre et apolitique, les GDS ont entendu et expliqué, sur le terrain, les consignes de l'État dans la gestion de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC). Fondés sur une représentation collective des éleveurs, nos organismes ont œuvré à les informer de façon rigoureuse sur la stratégie nationale. Les mesures mises en œuvre au prix d'impacts humains et professionnels particulièrement difficiles pour les éleveurs ont permis d'atteindre une situation sanitaire stable dans certaines zones, comme en Savoie et Haute-Savoie, prouvant l'efficacité d'une action coordonnée.

Toutefois, la récente évolution de la situation sanitaire en matière de DNC impose une nouvelle réflexion. Conformément à notre mission de relayer les attentes des éleveurs et forts de notre expertise en santé animale, nous constatons qu'un point de bascule a été atteint dans la maîtrise sanitaire de la maladie. Ce changement de dynamique nous conduit à nous interroger, sans aucunement remettre en cause tout le travail accompli à ce jour et les efforts consentis par les éleveurs touchés, dans l'intérêt sanitaire collectif. Notre devoir de représentation et notre expertise technique nous amènent à solliciter une nouvelle réflexion concertée sur la stratégie nationale, basée sur une expertise scientifique actualisée. Il nous semble opportun d'amorcer rapidement cette concertation au sein du Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CNOPSAV).

Dans ce contexte, les GDS d'Occitanie demandent à GDS France de solliciter Madame la Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en vue de la convocation rapide d'un Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CNOPSAV).

**Cette démarche est légitimée par notre impartialité et notre vocation à protéger durablement la santé animale dans l'intérêt collectif des éleveurs. Elle est menée dans le cadre de notre volonté, jamais remise en cause, d'échanger avec tous les acteurs dans un esprit coopératif, respectueux et apaisé. Cette demande se veut être une contribution constructive, issue de notre expertise de terrain et de notre rôle d'éclairer les décisions en exposant objectivement les bénéfices, les limites et les conséquences de chaque option choisie pour la santé de nos élevages.**

